

# PERSPECTIVES

## PLAN DE FORMATION DES AGENTS DE SECURITE

**Objectifs :** *DOUBLE COMPETENCE / AGENT DE SECURITE (CQP) ET DE SERVICE INCENDIE (SSIAP)*

*Qualification des agents de prévention et de service, préparation de l'examen CQP-APS*

*Qualification d'agents de service de sécurité incendie & assistance à personnes,*

*Préparation de l'examen niveau SSIAP.1*

**AGREMENT SSIAP :** *Formation agréée par la Préfecture de Côte d'Or réalisée en conformité avec l'annexe II à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements Agrément 21/06/0001.*

**AGREMENT COP-APS :** *Formation agréée par le CPNEFP / CNPAC agrément du 29 Janvier 2008 N° d'agrément 21 07 12 20 01.*

### **CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN :**

*Avoir suivi la formation, être apte à l'emploi (certificat médical), avoir réussi l'évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur la main courante,*

*Etre titulaire de l'AFPS ou PSC 1 ou du SST pour le SSIAP1.*

### **CONTENU DE LA FORMATION SSIAP 1**

*Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement, connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH, connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir, effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie, connaître les limites de son action, effectuer l'extinction des feux naissants, visites applicatives mises en situation d'intervention.*

### **CONDITIONS D'EXERCICE :**

*AFPS ou SST / Habilitation électrique HoBo / Recyclage triennal obligatoire.*

### **CONTENU DE LA FORMATION COP – APS II**

*Déontologie et les qualités propres à l'agent de prévention et de sécurité des services publics, le cadre légal de la profession, les dispositions du code pénal, la notion d'armes, accueil et contrôle d'accès, la prise en compte d'un PCS (poste de contrôle de sécurité), les consignes, le circuit de vérification, les systèmes d'alarme, la gestion des clés, informations sur le compte-rendu, informatique, événementiel, palpation, la gestion des conflits, incendie, secours à personnes SST.*

**DUREE : Formation 6 semaines (248h)**

**Et pré requis formation SST et HoBo inclus**

**Organisation réalisée avec 8 stagiaires  
12 STAGIAIRES MAXIMUM PAR STAGE**

*L'inscription ne devient définitive qu'après réception du document d'inscription signé, de l'accord du centre de formation, accompagné du chèque d'acompte de 40 % ou la certification de la prise en charge*



**CENTRE DE FORMATION - 15 rue du Château - 21000 DIJON**

**☎ 0380749225 / 📠 0380749226 / E-mail perspectives.dijon@9business.fr SIRET 354 025 389 00066 / APE8559 A**